

# Dossier de candidature Section Sportive

# BMX

*Année scolaire 2023-2024*



**Lycée Les Lombards**  
12 avenue des Lombards, 10 000 Troyes  
03 25 71 46 60

La section sportive scolaire est une structure officielle au sein de l'Education Nationale, encadrée par des textes. Le lycée Les Lombards de Troyes est en partenariat avec l'un des clubs de BMX local, le BRST (Bmx Roller Skate Troyes), qui est affilié à la Fédération Française de Cyclisme et donne accès à de multiples infrastructures dont une piste de niveau international.

La section sportive s'adresse à tous les élèves (filles/garçons, LEGT/SEP) qui pratiquent le BMX en club ou de façon amateur, en loisir ou en compétition.

**Remarque :** s'engager dans une section sportive n'entraîne **aucune** obligation d'être licencié(e) en club.

Les élèves qui souhaitent suivre une voie générale, technologique ou professionnelle peuvent postuler pour rejoindre la section sportive BMX du lycée Les Lombards en classe de Seconde Générale et Professionnelle (ou de Première Technologique et Professionnelle).

## 1. Objectifs de la section sportive

L'organisation de la section sportive s'articule autour d'un projet de formation avec plusieurs objectifs :

- Atteindre le plus haut niveau possible en BMX, grâce à un encadrement qualifié
- S'inscrire dans un projet collectif compétitif afin de représenter le lycée dans les compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)
- Enrichir un projet d'étude (valorisation des compétences acquises sur Parcoursup)
- Développer le goût à l'effort, la confiance en soi et le dépassement de soi
- Développer la rigueur et l'autonomie
- Développer et optimiser ses aptitudes physiques et techniques
- S'inscrire dans une démarche de santé et de bien-être

## 2. Fonctionnement de la section sportive

Monsieur Gobert, Proviseur du lycée Les Lombards, est responsable de la mise en œuvre de la section sportive. Il est aidé par Monsieur Delclaux, professeur d'EPS, qui assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS. Les entraînements sont assurés par Monsieur Cassano, entraîneur (D.E.J.E.P.S mention BMX) au sein de l'association BRST. Les élèves pourront également bénéficier de l'expertise d'autres intervenants : enseignants, entraîneurs, éducateurs du club...

Entraînements :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaires d'entraînement	16h00-18h00	<b>18h00-20h00</b> <i>Créneau club facultatif</i>	15h30-17h00	12h50-13h50 <i>(prépa physique)</i>	
Lieux d'entraînement	Piste Bmx H. Terré	<b>Piste Bmx</b> <b>H. Terré</b>	Piste Bmx H. Terré	Lycée des Lombards	
Volume hebdomadaire de pratique				4H30 (+ 2h facultatives)	

### Suivi scolaire :

Le suivi scolaire sera effectué par Monsieur Delclaux, professeur d'EPS référent de la section, en lien étroit avec l'équipe de direction, le professeur principal, les intervenants du club et la vie scolaire, afin d'apporter toute aide nécessaire à l'élève, notamment en cas de difficultés. Une appréciation « Section Sportive » apparaîtra dans le bulletin scolaire à chaque fin de trimestre (en seconde) ou de semestre (en première et en terminale). Au lycée, l'élève peut faire mention de son parcours sportif et, le cas échéant, de son engagement associatif dans le cadre de la procédure Parcoursup.

### Suivi médical :

*Selon la circulaire du 10 Avril 2020 parue au bulletin officiel n° 18 du 30 Avril 2020 : « Les élèves, aptes a priori à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour la prise d'une licence auprès d'une fédération sportive scolaire (UNSS et Ugsel) sauf pour la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières. »*

**Dans ce cadre, le proviseur et les professeurs d'EPS du Lycée Les Lombards ont fait le choix d'un suivi médical pour l'ensemble des élèves inscrits dans l'une de leurs Sections d'Excellences Sportives. Un partenariat a donc été mis en place avec l'I.M.S. (Institut de Médecine du Sport) de Troyes. Le lycée prendra en charge financièrement la 1<sup>ère</sup> visite permettant l'obtention du certificat médical de non contre-indication à la pratique du BMX en loisir et en compétition.**

*Remarque : si le dossier de candidature est accepté, la prise de rendez-vous auprès de l'IMS de Troyes (Tel : 03 25 71 46 00) pour la délivrance du certificat médical devra être effectué par l'élève ou l'un de ses représentant légal.*

### **3. Quels bénéfices et quelles perspectives après la section sportive ?**

En rejoignant la section sportive, l'élève pourra :

- Valoriser ses capacités à s'inscrire dans un projet collectif
- Valoriser ses capacités à s'organiser, être rigoureux et à concilier des contraintes
- S'exercer à l'arbitrage
- Evoluer au plus haut niveau possible à la sortie du lycée
- Poursuivre des études classiques ou dans le milieu du sport en fonction des choix de l'élève
- Valoriser ses compétences et ses acquis dans la poursuite de ses études et la formulation de ses vœux sur la plateforme Parcoursup

#### 4. Matériel

Le matériel nécessaire pour la pratique du BMX :

- Un vélo type BMX en bon état de fonctionnement
- Un équipement de protection adapté obligatoire (casque, gants, genouillères, coudières)

L'idéal est de posséder son propre matériel mais le **BRST** dispose d'un parc à vélo et de plusieurs équipements de protection qui pourront être mis à disposition des élèves de la section sportive en cas de besoin. Seuls le casque et les gants ne seront pas prêtés pour des raisons d'hygiène.

#### 5. Conditions d'admission

Le nombre de places en section sportive étant limité, l'admission se fera prioritairement sur le niveau Seconde et selon plusieurs critères :

- Être inscrit en tant qu'élève au lycée Les Lombards pour l'année scolaire 2023-2024  
→ Dérogation possible (le lycée dispose d'un internat)
- Ne pas avoir de difficultés scolaires particulières
- Être apte à la pratique sportive en fournissant un certificat médical délivré par l'IMS avant le 3 septembre 2023
- Avoir un profil « sportif » et être prêt à s'engager sur un projet tout au long de son cursus scolaire au Lycée Les Lombards
- Passer et réussir les « tests de détection » qui auront lieu fin mai 2023
- Être motivé et avoir une bonne attitude au lycée
- Être licencié à l'Association Sportive du lycée à la rentrée 2023 / Coût de l'adhésion 20€ (10 € prélevés sur la carte Jeun'Est + 10 € à la charge de l'élève)

#### Pièces obligatoires à fournir pour postuler à la section sportive :

- La fiche de candidature complétée et signée
- La charte des sections sportives complétée et signée
- La copie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres de l'année en cours



**Date limite de dépôt du dossier de candidature : vendredi 5 mai 2023**

#### A qui remettre votre dossier de candidature ?

- Au secrétariat du lycée Les Lombards
- A l'un des professeurs d'EPS du lycée
- Par voie postale au 12 avenue des Lombards, 10 000 Troyes
- Par mail à Monsieur Emonet (professeur d'EPS) : [thibault.emonet@ac-reims.fr](mailto:thibault.emonet@ac-reims.fr)

## Charte commune des sections sportives Rugby et BMX au Lycée Les Lombards

*Année scolaire 2023-2024*

L'élève ainsi que ses responsables légaux s'engagent à respecter la Charte suivante, détaillant les règles de bon fonctionnement de la section sportive :

En tant qu' <b>élève</b> , je m'engage à :	En tant que <b>sportif</b> , je m'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respecter le règlement intérieur de l'établissement</li> <li>➤ Organiser mon travail personnel de manière à concilier pratique sportive et études</li> <li>➤ Maintenir mes résultats scolaires</li> <li>➤ Signaler toute difficulté au professeur référent de la section sportive</li> <li>➤ Respecter le règlement d'internat si je suis interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Être présent à l'ensemble des entraînements obligatoires</li> <li>➤ Être à l'heure aux entraînements</li> <li>➤ Signaler toute difficulté physique ou fatigue de manière à adapter l'entraînement</li> <li>➤ Respecter les règles de pratique du BMX</li> <li>➤ Respecter et suivre les consignes des encadrants (professeurs, entraîneurs...)</li> <li>➤ Adhérer à l'AS du lycée et participer aux compétitions</li> <li>➤ Participer aux temps forts et à la vie de l'Association Sportive (AG...)</li> </ul>

En cas de non respect de la Charte, l'élève pourra être, temporairement ou définitivement, exclu de la section sportive.

Nom et signature de l'élève :

Noms et signatures des responsables légaux :

## Fiche de candidature

### Section sportive Lycée les Lombards TROYES

 **BMX**
 **RUGBY**

#### Renseignements généraux

Elève	
NOM :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Adresse postale :	
Téléphone portable :	
Mail :	
N° sécurité sociale :	
Etablissement fréquenté en 2022-2023 :	
Niveau de classe en 2022-2023 :	
Lycée de secteur 2023-2024 :	Demande de dérogation : oui / non

Responsable légal 1	Responsable légal 1
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur
NOM :	NOM :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Adresse postale :	Adresse postale :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Mail :	Mail :
Je soussigné ..... autorise mon fils / ma fille à s'inscrire en section sportive au lycée Les Lombards à Troyes pour l'année scolaire 2023 – 2024.	Je soussigné ..... autorise mon fils / ma fille à s'inscrire en section sportive au lycée Les Lombards à Troyes pour l'année scolaire 2023 – 2024.
A , le / /      Signature :	A , le / /      Signature :

### Informations utiles

Étais-tu licencié(e) à l'AS l'année dernière ? Oui / Non  
 Si oui, quelle(s) activité(s) as-tu pratiqué à l'AS ? .....  
 Es-tu jeune officiel UNSS (arbitre) ? Oui / Non  
 Si oui, dans quelle(s) activité(s) ? .....

Es-tu licencié dans un club ? Oui / Non  
 Si oui, dans quel(s) sport(s) ? .....  
 Dans quel(s) club(s) ? .....  
 Combien d'années de pratique dans ce(s) sport(s) ? .....  
 Si compétition, quel niveau atteint ?.....

### Parcours scolaire

En cas d'entrée en classe de Seconde :

Je rentre en classe de : Seconde GT / Seconde Professionnelle / CAP  
 Pour une Seconde Professionnelle, en quelle filière ? .....

En cas d'entrée en classe de Première Technologique ou Professionnelle :

En quelle section ? : Technologique / Professionnelle  
 Pour une Première Technologique ou Professionnelle, en quelle filière ? .....

As-tu un projet professionnel ou un projet de poursuite d'étude ? Oui / Non  
 Si oui, lequel ? .....  
 .....  
 .....

Demande d'admission à l'internat : Oui / Non

Avis du professeur principal de l'année en cours :

.....  
 .....  
 .....  
 ..... Nom et signature :

Avis du professeur d'EPS de l'année en cours :

.....  
 .....  
 .....  
 ..... Nom et signature :